

« L'écriture musicale ouvre sur une dimension créative »



Marie-Virginie Delorme : « Notre objectif est de proposer de l'écriture pour tous les âges et tous les niveaux. »

**Marie-Virginie Delorme est passionnée d'orgue, Avignonnaise et depuis septembre, elle enseigne l'écriture musicale au Conservatoire. Les élèves l'affirment : l'enseignement de cette matière était très attendu.**

**A**vec vous, le Conservatoire s'est doté d'un cours d'écriture musicale. Qu'est-ce que cette matière apporte de plus aux élèves ?

L'écriture musicale, c'est de la composition axée sur une connaissance de style historique, c'est-à-dire être capable de recomposer par rapport à certaines esthétiques très précises de l'histoire de la musique. Cette formation permet aussi d'aborder de la composition plus libre. Elle ouvre sur une dimension créative. Notre objectif est de proposer de l'écriture pour tous les âges et tous les niveaux.

L'écriture musicale permet de jouer sur la transversalité, de discuter avec les autres professeurs. On peut faire jouer des élèves des classes d'instruments sur des créations de ceux de la classe d'écriture.

**Vous proposez également un cours d'arrangements...**

Oui, c'est la manipulation d'un texte musical en changeant la destination instrumentale. Par exemple, on prend une partition piano seul et on veut lui donner une dimension beaucoup plus large instrumentalement. Ainsi cette année, mes élèves ont travaillé en collaboration avec une classe de formation musi-

cale sur le projet des 5 sens qui s'est transformé en un spectacle donné au Théâtre des Franciscains. Les élèves de la classe d'arrangements ont produit une instrumentation en faisant appel à des flûtes, des percussions, du saxophone baryton. Cela a permis de donner une ampleur.

**A quoi ressemble un cours d'écriture musicale ?**

C'est très varié ! On peut écouter une pièce qui va servir de modèle, ou alors on va regarder une partition puis ensuite s'amuser à essayer de composer quelque chose qui en reprend certains principes. On peut aussi avoir des cours de composition libre : les élèves viennent avec ce qu'ils ont composé chez eux pour avoir des conseils. Je les aide à trouver certaines tournures, à développer leurs idées. .

**Vous dispensez également un cours de culture musicale...**

C'est un cours très complémentaire : l'écriture et la culture musicale sont les deux côtés d'une même médaille. La culture musicale permet de lister un certain nombre de procédés en fonction d'époques ou de styles donnés.

**Vous êtes également organiste. Comment vous êtes vous intéressée à cet instrument ?**

Depuis toujours, je suis attirée par les claviers. J'ai commencé à l'adolescence par le piano, cela me passionnait mais il était un peu tard pour envisager une carrière pianistique. J'ai été réorientée vers l'orgue. Et là, le coup de foudre ! Je me rappelle avoir été écouter une audition de la classe d'orgue à Avignon. L'orgue était au sol donc on voyait très bien le jeu de l'organiste, la partie de pédalier était virtuose avec beaucoup de déplacements, et j'avais été fascinée par les déplacements des pieds, cette espèce de chorégraphie du corps tout entier.

Audition de classe pour montrer les premiers travaux réalisés au cours de l'année : jeudi 22 mai à 18h30 à la salle Saint-Jean d'Aureilhan. Inscriptions : se renseigner au Conservatoire.



**JOUER, ÉCOUTER, DANSER LE 21 JUIN**

**Samedi 21 juin de 10h30 à 19h, le Conservatoire et ses partenaires (avec la participation de nombreuses associations culturelles du Centre socio-culturel Albert Camus, des Maisons de quartier et de la MJC de Béziers) vous invitent à une journée de découverte non stop accessible à tous, enfants, adolescents, adultes. Au programme : ateliers de pratique, scènes ouvertes, spectacles, surprises... Restauration sur place. Pique-nique géant. Parc et Château de la Gayonne - Rue Sétif - Béziers**

**INSCRIPTIONS**

**Les inscriptions pour la prochaine année scolaire au Conservatoire Béziers Méditerranée interviendront du 1er au 30 juin. Le dossier est à retirer à l'accueil du Conservatoire ou à télécharger sur le site de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée. Contact : 04 99 41 34 80**